Duplicata

GREFFE
DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
DE DIJON

R E C E P I S S E D E D E P O T

BP 69
21072 DIJON CEDEX
POUR TOUS RENSEIGNEMENTS REGISTRE DU COMMERCE - FAILLITES -
BILANS : MINITEL 08.36.29.11.22.

FOURNIER INDUSTRIE ET SANTE

42 RUE DE LONGVIC

21300 CHENOVE

V/REF :
N/REF : 54 B 75 / A-633

LE GREFFIER DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE DIJON CERTIFIE
QU'IL LUI A ETE DEPOSE A LA DATE DU 17/02/2003, SOUS LE NUMERO A-633,

P.V. DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 10/12/2002

MODIFICATION DE LA COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

... CONCERNANT LA SOCIETE
FOURNIER INDUSTRIE ET SANTE
SOCIETE ANONYME
42 RUE DE LONGVIC
21300 CHENOVE

R.C.S DIJON 015 450 752 (54 B 75)

LE GREFFIER

TRIBUNAL DE COMMERCE DE DIJON (Côte d'Or)

LE SCEAU CI-DESSUS DE COULEUR BISTRE SIGNIFIE QUE VOUS

Déposé au Greffe
du Tribunal
de Commerce
de Dijon

le 17 FEV. 2003
sous le n° A 633

EXTRAIT

DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Réunion du 10 Décembre 2002

L'an deux mille deux,
Le dix Décembre à 9 heures 45

Les Administrateurs de "FOURNIER INDUSTRIE ET SANTE" se sont réunis en Conseil au siège social, sur convocation de la Présidente.

Assistent à cette réunion et ont émargé le registre de présence :

- Mme	LE LOUS	Jeanne	Présidente du Conseil
- Mme	LE LOUS-MIGNOTTE	Monique	Administrateur
- B.T.G. FINANCES			Administrateur
représentée par M. Hervé LE LOUS, Directeur Général			
- M.	CHOMARD	Jean-Marie	Administrateur
- M.	DUCUROIR	Jean-Pierre	Administrateur
- M.	PICART	François	Administrateur
- M.	VOGEL	Charles	Administrateur
- Union Immobilière, Commerciale, Industrielle et Financière			Administrateur
représentée par M. Charles LEFEBVRE			

Sur douze Administrateurs en exercice, huit sont présents et quatre absents (Mesdames France MAJOIE-LE LOUS et Michelle LE LOUS, Monsieur Bernard MAJOIE et la Société UNIFORE SA). Le Conseil réunissant la présence effective de plus de la moitié des Administrateurs, peut valablement délibérer.

La séance est ouverte sous la présidence de Madame Jeanne LE LOUS, Présidente du Conseil, assistée de Monsieur Christian BROUSSE, Secrétaire.

---

1. La Présidente informe le Conseil d'Administration de l'intention de la Société "UNIFORE SA", représentée par Madame Marie-Madeleine FABRE-LE LOUS de se démettre de ses fonctions d'Administrateur à compter de ce jour.

Le Conseil d'Administration prend acte de cette décision.

2. Le nombre d'Administrateurs encore en fonction restant supérieur au minimum légal, elle propose au Conseil de procéder à une nomination provisoire par cooptation. Elle présente pour ce poste, Madame Marie-Madeleine FABRE-LE LOUS, domiciliée à ASUNCION (Paraguay).

Après en avoir délibéré, le Conseil, à l'unanimité, décide de nommer à titre provisoire, en remplacement de la Société "UNIFORE SA", et sous réserve de ratification par la plus prochaine Assemblée Générale, Madame Marie-Madeleine FABRE-LE LOUS, pour le temps restant à courir du mandat de son prédécesseur, soit jusqu'à l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos en 2002.

Extrait certifié conforme